



TABLEAU DE BORD DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE



Éducation et capital humain



ÉDUCATION ET CAPITAL HUMAIN

La France dispose d'une main-d'œuvre bien formée. Pour pérenniser ses atouts et renforcer ses compétences scientifiques, le pays continue d'investir dans l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation tout au long de la vie.

La formation est en effet, un levier de compétitivité et d'attractivité. Les formations de l'enseignement supérieur aident les étudiants à acquérir un large éventail de connaissances, compétences et attitudes pour construire la société de demain. La formation professionnelle est essentielle, notamment pour les travailleurs moins qualifiés, afin de faciliter les reconversions et la mobilité professionnelle.

Le système éducatif français est reconnu à travers le monde. La forte internationalisation de l'économie française a des incidences positives sur l'écosystème de l'enseignement supérieur. Les étudiants étrangers sont fortement présents dans les programmes de formation de haut niveau en lien avec la recherche : ils représentent 38 % de l'ensemble des doctorants.

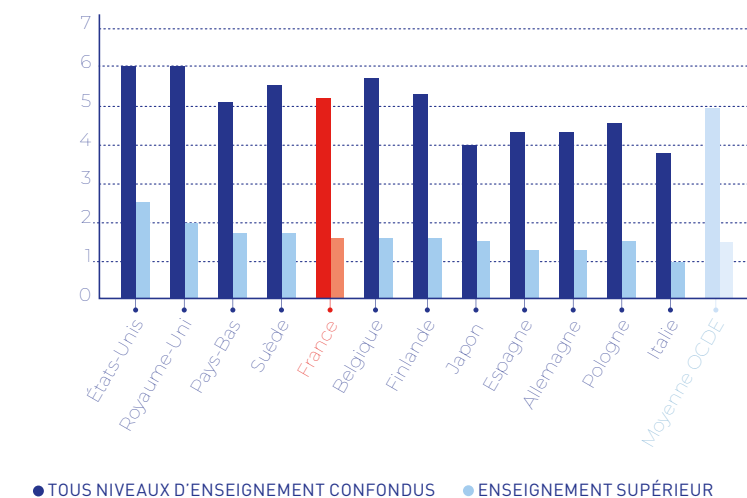
1. Les élèves français sont de plus en plus diplômés

L'investissement dans l'éducation et la formation des jeunes générations conditionne la productivité future d'une économie.

Souhaitant consolider son rang de puissance économique mondiale, la France investit fortement dans l'éducation : 5,2 % du PIB ont été consacrés à l'éducation en France en 2019, dont 1,5 % du PIB pour l'enseignement supérieur.

FIG. 1

DÉPENSES TOTALES EN ÉDUCATION (2019)
EN % DU PIB



● TOUS NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT CONFONDUS ● ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2022

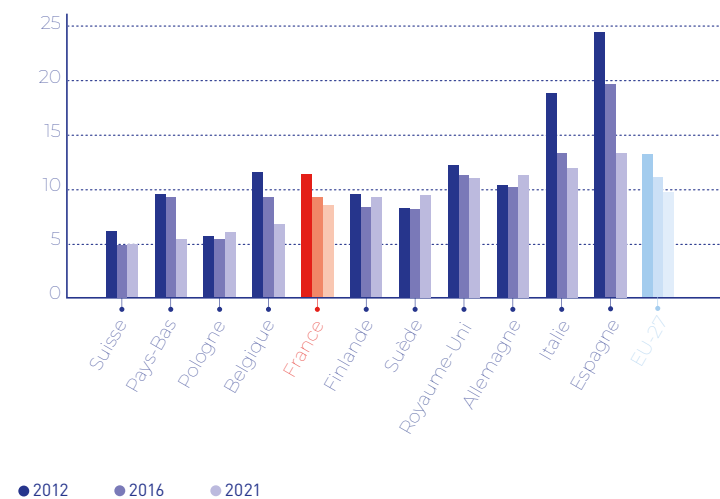
Ces investissements importants se traduisent dans les statistiques de scolarisation, de participation à l'éducation et de niveau d'éducation atteint.

La France enregistre de très bons niveaux de scolarisation. Les catégories d'âge 3-4 ans et 5-14 ans connaissent un taux de scolarisation de 100 % en 2020 et 88 % pour les 15-19 ans. Ces résultats s'expliquent par une scolarité obligatoire de 3 à 16 ans en France. Le gouvernement a par ailleurs instauré une obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans afin qu'aucun d'entre eux ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi. Ce dispositif a été mis en place à partir de la rentrée 2020.

La part des jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation est en net recul en France : supérieur à 12% au début des années 2010, ce taux est tombé à 7,8 % en 2021. Il est inférieur à celui de l'Allemagne (11,8 %) et à la moyenne de l'UE 27 (9,7%).

FIG. 2

JEUNES AYANT QUITTÉ PRÉMATURÉMENT L'ÉDUCATION ET LA FORMATION
PART DES 18-24 ANS EN %

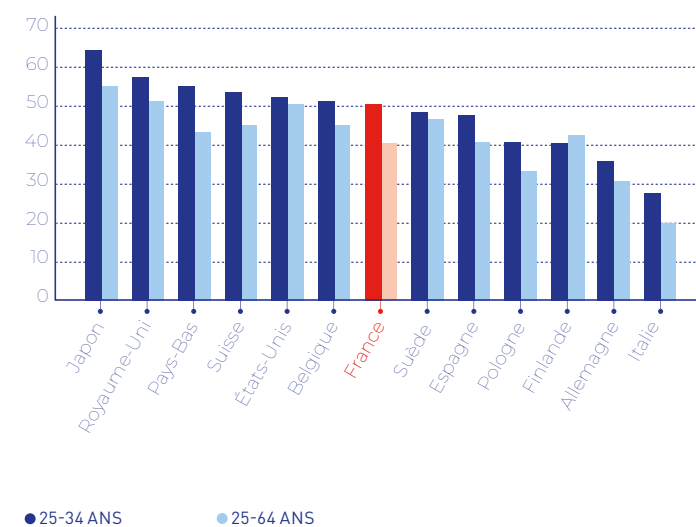


* Données 2019
Source : Eurostat 2022

En 2021, les diplômés du supérieur représentaient 40,7 % de la catégorie des 25-64 ans en France. Cette part est inférieure à celle observée aux États-Unis (50,3 %) et au Royaume-Uni (50,1 %) mais elle est supérieure au niveau de l'Allemagne (31,1 %). Cet écart par rapport aux pays les mieux classés provient d'une démocratisation plus tardive de l'accès à l'enseignement supérieur en France, qui a désormais en grande partie rattrapé son retard. Ainsi, la population des 25-34 ans est particulièrement qualifiée en France : 50,3 % d'entre eux détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur en 2021. Ce niveau est proche de celui observé en Belgique (50,9 %) ou en Suède (49,2 %) ou encore aux États-Unis (51,2 %) ; mais il reste inférieur à celui du Royaume-Uni (57,5 %) et du Japon (64,8 %), et significativement supérieur à celui de l'Allemagne (35,9 %), de l'Italie (28,3 %) ou encore de la Finlande (40,1 %).

FIG. 3

DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2021)
PART DANS LA CATÉGORIE D'ÂGE EN %

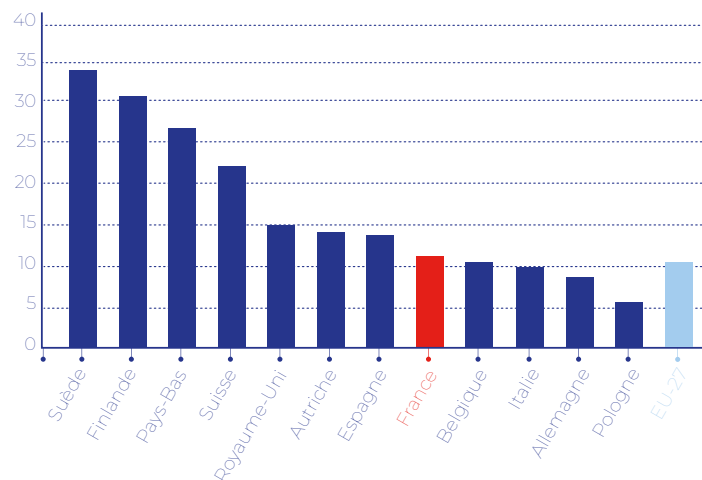


Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2022

Selon les données d’Eurostat, en 2021, la France (11 %) se situe au niveau de la moyenne de l’Union européenne (10,8 %) en ce qui concerne la participation des adultes (25-64 ans) à l’éducation et à la formation professionnelle¹. Ce taux de participation est supérieur en France à celui observé en Allemagne (7,7 %) mais bien moindre que celui de la Suède (34,7 %), de la Finlande (30,5 %) ou encore des Pays-Bas (26,6 %).

FIG. 4

PART DES PERSONNES AGÉES DE 25 À 64 ANS BÉNÉFICIAIRES D’UN ENSEIGNEMENT OU D’UNE FORMATION (2021)
EN %



*Données 2019
Source : Eurostat, 2022

Sa main-d’œuvre très qualifiée permet à la France de disposer d’une des plus fortes productivités du travail au monde : la France à la 13^e plus forte productivité horaire du travail (66,7 US\$, prix constants, PPA de 2015) parmi les pays de l’OCDE en 2021 (7^e de notre échantillon). Elle devance le Royaume-Uni (60,6 US\$), proche du niveau de l’Allemagne (68,3 UD\$) ou des Pays-Bas (67,7 US\$) (cf thématique « Coûts et fiscalité »). Grâce aux capacités d’adaptation d’une population active bien formée, les entreprises peuvent davantage investir dans les nouvelles technologies, indispensables à la croissance de la productivité.

¹ Personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont indiqué qu’elles ont participé à un enseignement ou à une formation formelle ou non formelle au cours des quatre semaines précédant l’enquête. (Eurostat, 2022)

2. Le système d’éducation supérieur français est reconnu à l’international

La capacité à former des talents venus de l’étranger traduit, autant qu’elle conditionne, le rayonnement international et l’attractivité d’un pays.

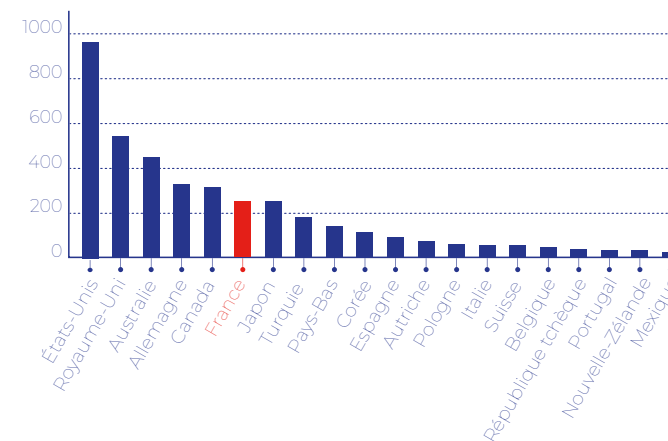
En 2020, malgré la crise de la COVID-19 qui a restreint les déplacements des individus, le nombre d’étudiants étrangers en mobilité internationale a progressé de 4 % entre 2019 et 2020. D’après l’Unesco, plus de 6,3 millions d’étudiants se sont rendus à l’étranger pour leurs études tertiaires. Les pays de l’OCDE accueillent 69 % des étudiants étrangers ou en mobilité internationale.

En 2020, les pays membres de l’Union européenne ont attiré une part significative des étudiants étrangers en mobilité : les 22 pays de l’OCDE également membres de l’UE accueillent 1,3 million d’étudiants en mobilité internationale.

Avec environ 250 000 étudiants en mobilité internationale inscrits dans l’enseignement supérieur, la France figure, en 2020, au 6^e rang mondial derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l’Australie, l’Allemagne et le Canada. La France est le 2^e pays d’accueil non anglophone.

FIG. 5

TOP 20 DES PAYS DE L’OCDE POUR L’ACCUEIL D’ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE (2020)
EN MILLIERS D’ÉTUDIANTS



Source : OCDE, Regards sur l’éducation, 2022



LE PLAN « BIENVENUE EN FRANCE »

En novembre 2018, le Premier ministre a présenté la stratégie nationale pour attirer les étudiants en mobilité internationale. L'objectif est notamment d'augmenter le nombre de nouveaux étudiants internationaux en France par le biais d'une simplification de la politique de visas, d'une augmentation de l'offre de cours de français langue étrangère (FLE) et de programmes en anglais. Il est également prévu d'augmenter et de différencier les frais de scolarité en fonction du niveau de diplôme et des revenus des étudiants et de leur famille. Enfin, il est prévu d'améliorer et d'uniformiser les conditions d'accueil des étudiants internationaux par la création d'un label et de tripler le nombre de bourses accordées. L'objectif est d'accueillir un demi-million d'étudiants étrangers d'ici 2027.

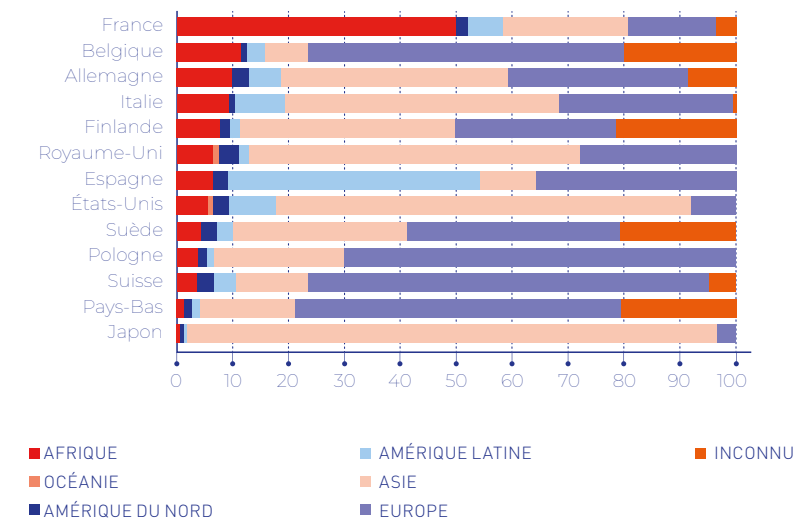
La France accueille des étudiants de toutes les régions du monde. Elle se distingue néanmoins par la proportion d'étudiants originaires d'Afrique. Les facteurs de proximité, dont la langue, les liens historiques, la distance géographique et les accords politiques (comme l'Espace européen de l'enseignement supérieur), ont une influence significative sur le choix des pays de destination des étudiants en mobilité internationale.

Ainsi, **la moitié des étudiants en mobilité internationale en formation en France sont originaires d'Afrique (50 %)**, alors que la part de cette origine est inférieure ou égale à 12 % dans l'ensemble des autres pays de notre échantillon. L'Asie est la 2e région d'origine des étudiants en mobilité internationale en formation en France (23 %). Puis, vient l'Europe avec 16 % des étudiants en mobilité internationale. En Allemagne les étudiants étrangers viennent avant tout de pays asiatiques (41 %) et européens (33 %).

Le rayonnement de la langue et de la culture française ainsi que l'excellence et la renommée de notre système d'enseignement supérieur, constituent nos principaux atouts pour attirer en France les étudiants étrangers. Les pays où les établissements d'enseignement sont en bonne position dans les classements internationaux figurent parmi les destinations les plus prisées par les étudiants en mobilité internationale.

FIG. 6

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS (2020)
EN %



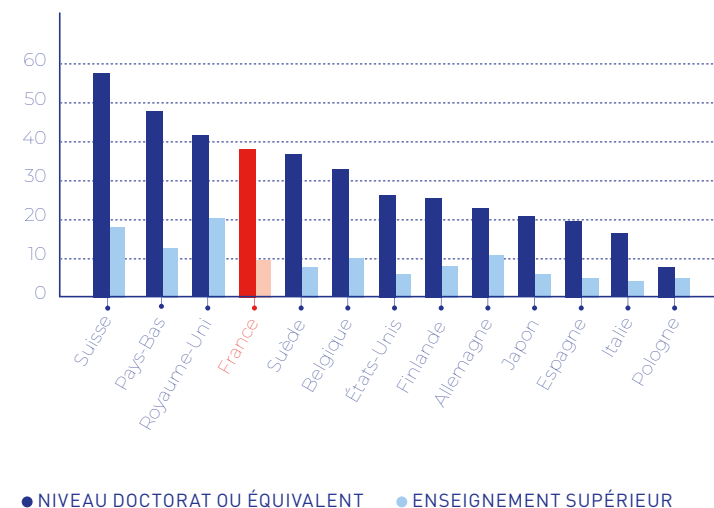
Source: OCDE, Regards sur l'éducation 2022

En France, les étudiants en mobilité internationale représentent 9 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2020. Cette part est plus élevée en Suisse (20 %) au Royaume-Uni (20 %) ou encore en Allemagne (11 %).

La France se distingue par une très forte proportion d'étudiants étrangers venant suivre des programmes de formation de haut niveau² : 38 % des doctorants sont étrangers - alors qu'en Allemagne, 23 % le sont. Signe de la vitalité de la recherche en France, les centres de recherche français recrutent de très nombreux chercheurs et doctorants étrangers et invitent des enseignants issus de tous les continents.

FIG. 7

PART DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2020) EN %



Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2022

² Diplôme équivalent au doctorat.



LE LABEL «BIENVENUE EN FRANCE»

La qualité de l'accueil des étudiants internationaux est un enjeu fondamental pour l'internationalisation et l'attractivité de notre enseignement supérieur. Le Label « Bienvenue en France », délivré par Campus France et validé par une commission indépendante, est décerné aux établissements d'enseignement supérieur désirant rendre visibles les efforts faits pour améliorer l'accueil des étudiants internationaux.

Le Label « Bienvenue en France » s'insère dans une démarche qualité globale des établissements, au sein de laquelle il trouve sa place comme outil de mesure, de description et de valorisation de leurs dispositifs et de leurs actions dédiées aux étudiants internationaux. Il est utilisé pour la communication et la promotion des établissements, en direction d'un public d'étudiants internationaux de plus en plus exigeant sur les questions d'accueil.



WELCOME TO FRANCE, ATTIRER LES TALENTS INTERNATIONAUX

Face à la transformation des modes de travail et aux tensions qui pèsent sur le marché de l'emploi, détecter, attirer et fidéliser les talents n'a jamais été aussi stratégique pour les entreprises. Renforcer l'attractivité de la France auprès des talents internationaux est essentiel pour permettre aux entreprises localisées en France de recruter les compétences dont elles ont besoin.

Pour ce faire Business France a mis en place, dès 2017, un accompagnement dédié et formalisé au sein d'un Welcome Office. S'appuyant sur une équipe de spécialistes en mobilité internationale et un site internet www.welcometofrance.com, Business France accompagne les entreprises dans leurs démarches de recrutement de talents internationaux et informe les talents sur tous les aspects d'une mobilité en France. Le site welcometofrance.com comptabilise plus de 4 millions de visiteurs depuis sa création et plus de 150 000 parcours personnalisés générés sur le site.

Par ailleurs, en collaboration avec la French Tech, Business France a mis en place une porte d'entrée unique pour faciliter l'installation des talents internationaux en France en vue d'intégrer l'une des pépites de la French Tech, avec la création d'un Welcome to la French Tech Desk. L'équipe s'applique ainsi à informer les talents internationaux de la Tech qu'ils soient investisseurs, startpers ou salariés ainsi que les startups françaises qui recherchent des compétences clés pour l'économie française, notamment des entreprises des programmes French Tech (NEXT40/FT120, GREEN20, AGR120, DEEPNUM20).

Source : welcometofrance.com

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

L'attractivité économique peut être définie comme la capacité à attirer les activités nouvelles et les facteurs de production mobiles - capitaux, travailleurs qualifiés - sur un territoire. Cette capacité renvoie à une large gamme de déterminants macroéconomiques.

Ce livret prend place dans un ensemble de thématiques qui abordent différents déterminants d'attractivité sous la forme de comparaison des principales économies européennes concurrentes de la France : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, ainsi que les États-Unis et le Japon.

Directeur de publication

Christophe Lecourtier,
Directeur général

Rédactrice en chef

Louise Cassagnes

Traducteurs

David Williams
Peter Stewart

Conception, réalisation

Guillaume du Rivau

décembre 2022